

Communiqué de Presse

À Mesquer, le 11/03/2025

Entreprises, tourisme et biodiversité

Appel à candidatures: obtenez un accompagnement pour aménager les espaces extérieurs de votre entreprise en faveur de la biodiversité.



Le [CPIE Loire Océane](https://cpie-loireocean.com) propose aux entreprises (parcs d'activités, campings, centres de vacances...) situées sur le territoire de Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo de les accompagner dans la valorisation de leurs espaces verts en faveur de la biodiversité. Un plan d'action et un coup de pouce financier pour restaurer les continuités écologiques !

Une stratégie aux multiples bénéfices

Depuis plusieurs années, le [CPIE Loire Océane](https://cpie-loireocean.com) accompagne les entreprises de la Presqu'île guérandaise dans leur engagement en faveur de la biodiversité :

- Entreprises disposant d'espaces extérieurs
- Structure du domaine du tourisme et du loisir (campings, centres de vacances, parcs à thème...)



Cette action a de multiples avantages pour les entreprises : favoriser la biodiversité et rétablir des continuités écologiques tout en réduisant les coûts d'entretien des espaces verts, favorisant le bien-être des salariés et des clients. Une démarche RSE gagnant - gagnant !

S'engager pour la biodiversité : des actions concrètes pour agir à son échelle

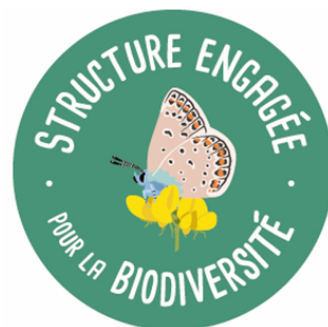
En partenariat avec Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo et avec le soutien financier de la Région Pays de la Loire, l'association propose un accompagnement gratuit en plusieurs étapes :

1. Identification des attentes et besoins de l'entreprise
2. Diagnostic des espaces extérieurs
3. Élaboration d'un plan d'action concret sur 5 ans
4. Un coup de pouce de 1000€ pour la mise en œuvre d'une première action
5. Mise à disposition d'outils de communication (panneau d'information, outils de sensibilisation)

Plantation de haies, création de prairies fleuries, pose de nichoirs, désimperméabilisation et végétalisation des extérieurs... Les actions sont multiples et il existe des solutions adaptées à chaque structure.

S'engager pour la nature, chaque action compte !

La biodiversité ne se limite pas aux aires protégées et aux espèces remarquables. Bien au contraire, les espaces de nature qui nous entourent, lorsqu'ils sont connectés entre eux, forment un maillage écologique permettant la circulation de la faune et le maintien des habitats naturels. À ce titre, les espaces verts des entreprises détiennent un potentiel indéniable pour recréer des continuités écologiques et abriter de nombreuses espèces végétales et animales locales.



Ce programme est financé par la région Pays de la Loire dans le cadre du Contrat Nature porté par Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo, Territoire Engagé pour la Nature.

Cette action s'adresse à toute entreprise de l'agglomération possédant des espaces extérieurs.

Plus d'information sur [le site internet du CPIE](https://www.cpie-loireoceane.com/entreprises-biodiversite/)

[Loire Océane](https://www.cpie-loireoceane.com/entreprises-biodiversite/) :

<https://www.cpie-loireoceane.com/entreprises-biodiversite/>

Contact : Camille Msika – 06 56 68 28 62 – camille.msika@cpie-loireoceane.com

Partenaires :



Contact presse :

Camille MSIKA

Chargée de mission Environnement

CPIE Loire Océane

02 40 45 35 96 - 06 56 68 28 62

camille.msika@cpie-loireoceane.com

<https://www.cpie-loireoceane.com/decouvrir/entreprises/>



CPIE LOIRE OCÉANE

Vous pouvez utiliser les photos en créditant le CPIE Loire Océane

